

ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Pays



France

Année

2026

Notation de transparence

Alignement avec les
recommandations du FIR

43 % ↑

Pennon a clarifié son objectif Net Zero 2050 couvrant désormais les trois scopes, avec un plan de transition plus détaillé attendu pour 2026/27. **Ses objectifs à moyen terme (2032/33), revalidés par la SBTi en avril 2026, restent toutefois incomplets**, notamment sur le scope 3, dont seulement 17 % des émissions sont couvertes. **L'entreprise affiche une baisse des émissions des scopes 1 et 2 depuis 2021, tandis que les émissions du scope 3 stagnent, voire augmentent sur les catégories couvertes par les objectifs par rapport à cette année de référence.** Les cibles de réduction des émissions pour 2030 et 2032/33 ont par ailleurs été revues à la baisse à la suite d'un recalcul de l'inventaire GES et de l'intégration de l'entité SES water, sans justification détaillée. Le plan d'action est diversifié mais manque de chiffrage et de lien clair avec les objectifs. Enfin, **les investissements dédiés à la décarbonation sont désormais clairement identifiés mais restent limités** (2 % du CAPEX total), tandis que le critère climat dans la rémunération demeure peu incitatif et dilué mais concement toutes les entités de Pennon et non plus seulement SWW.

SOMMAIRE

- ▶ [Évaluation selon la grille d'analyse du FIR](#)
- ▶ [Grille de recommandations FIR](#)

Dès 2021, le **Forum pour l'Investissement Responsable (FIR)** appelait à la généralisation de Say on Climate (SOC) exigeants. Après une première édition en 2022, il signe à nouveau [une tribune auprès de 48 signataires français et européen](#) en mars 2023 puis en 2025, pour encourager au développement des SOC. Parallèlement, en 2022, le FIR a commencé à analyser les plans climat des entreprises françaises qui les soumettent au vote des actionnaires. Après s'être associés en 2023, le **FIR et l'ADEME** ont élargi leur partenariat en 2024 en travaillant avec **Ethos et la World Benchmarking Alliance** pour analyser la transparence et la performance, sur la base de la [méthodologie ACT](#), des plans climat des entreprises. À nouveau cette année, ces acteurs travailleront de concert afin d'étudier les plans climat des **entreprises européennes** soumis au vote consultatif des actionnaires dans le cadre de leurs assemblées générales en 2026.

Les analyses seront publiées au fur et à mesure en amont de leurs assemblées générales. Comme les années précédentes, le FIR souhaite **saluer les efforts des entreprises qui contribuent à améliorer le dialogue actionnarial et encourage les entreprises à renouveler l'exercice du Say on Climate annuellement.**

ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Alignement avec les
recommandations du FIR

43 % ↑

- ● **Ambition Net Zero 2050**
Ambition net zero 2050 portant sur l'ensemble des scopes, basée sur le standard Net Zero de SBTi, avec prévision de publier un net zero transition plan sur l'exercice 2026/2027 (objectifs SBTi revalidés en avril 2026)
▷ La part de réduction vs compensation n'est pas précisée mais le groupe a planté 421 199 arbres depuis 2019 dépassant son objectif de 400 000 pour cette année. Les tonnes de CO2 captées ne sont plus chiffrées.
- ● **Scénario(s) de référence utilisé(s)**
Engagement sur une trajectoire de réchauffement limitée à 1,5°C jusqu'à 2032 pour les objectifs des scopes 1 et 2 validés par la SBTi, objectifs sur une partie du scope 3 également validés
▷ Les objectifs du scope 3 ne concernent que 17 % du scope 3 selon nos estimations
▷ Pas d'information après 2032 au delà de la référence au standard Net Zero de SBTi
- ↓ ● **Émissions GES actuelles (2025 vs 2024)**

SCOPE 1*	SCOPE 2 (Market based)*	SCOPE 3 Amont
83 974 tCO ₂ eq (vs 82 248) 22,5%	16 563 tCO ₂ eq (vs 26 717) 4,4%	273 444 tCO ₂ eq (294 145) 73,1%

Depuis 2021/2022 : réduction des émissions sur les Scopes 1 et 2 de 63% mais hausse de 2% sur les catégories 3, 5, 6, 7, 8 & 11 du scope 3

- ● **Cible de réduction des émissions de GES à court terme (avant 2030)**
Réduction de 54% sur les scopes 1 & 2 d'ici 2030 (par rapport à 2021/22) avec performance atteinte en 2025/26 de - 41%
▷ Passage d'un objectif de réduction pour 2030 sur les scopes 1 et 2 de -61% à -54% vs. 2021/22 sans explication claire: l'entreprise mentionne la révision des objectifs SBTi en avril 2026 afin d'intégrer SES Water sans plus d'explication sur la révision de l'ambition
▷ Pas de cible intermédiaire sur le scope 3 (73% des émissions)
- ● **Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme (entre 2030 et 2040)**
Réduction de 63% sur les scopes 1 & 2 d'ici 2032/33 (par rapport à 2021/22) avec performance atteinte en 2025/26 de - 41%
Réduction de 30% sur le scope 3 en absolu sur les catégories 3, 5, 6, 7, 8 & 11 d'ici 2032/33 (par rapport à 2021/22) avec hausse des émissions en 2025/26 de +2%
▷ Pas d'objectifs sur les catégories 1 et 2 du scope 3 qui représentent une large part des émissions de ce scope (83 %)
▷ Passage d'un objectif de réduction pour 2032/2033 sur les scopes 1 et 2 de -68% à -63% vs. 2021/22 sans explication claire: l'entreprise mentionne la révision des objectifs SBTi en avril 2026 afin d'intégrer SES Water sans plus d'explication sur la révision de l'ambition
- ● **Cible de réduction des émissions de GES à long terme (2050 ou avant)**
Objectif d'atteindre la neutralité carbone sur les 3 scopes d'ici 2050 avec une publication d'un plan net zero attendue sur l'exercice 2026/2027
▷ L'engagement Net Zero (BA 1.5 option 1) pour 2050 est indiqué "removed" par la SBTi
▷ Pas d'objectif de réduction chiffré après 2032/2033 jusqu'à 2050
- ● **Mesures du plan d'actions**
 - Efficacité énergétique : remplacement de pompes sur les plus gros sites (Restormel, Roadford Dam), nouveaux surpresseurs d'aération, compteurs temps réel et détection des gaspillages
 - Énergies renouvelables / achat : 92 % du Groupe en électricité renouvelable certifiée (SWW et SES à 100 % depuis 2022, Bristol Water en transition, objectif de 100 % d'achat d'électricité renouvelable d'ici 2030/31) ; autoproduction sur sites : solaire 206 kW à St Cleer, autres sites prévus avant 2030 ; Pennon Power : deux premières grandes centrales solaires énergisées en 2025/26

*L'augmentation des émissions de scope 1 entre 2024 et 2025 est expliquée par le recours accru aux générateurs de secours (avec combustion de carburants) sur les sites opérationnels pour soutenir l'approvisionnement en eau pendant l'épisode de sécheresse au cours de l'exercice.
Par ailleurs, Pennon a retraité ses émissions suite à la révision de son inventaire GES (facteurs d'émission N₂O alignés sur le GIEC, multipliant par 7,2 le N₂O comptabilisé), avec retraitement rétroactif de 2023/24 et 2024/25

Slide suivante →

Légende :

- L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

* Location based : 409 343 tCO₂eq (vs 405 793)

Évolution de la notation par rapport à
l'analyse du FIR Say on Climate 2023 :

↑
Augmentation

→
Stagnation

↓
Baisse

ÉVALUATION SAY ON CLIMATE



Alignement avec les
recommandations du FIR

43 % ↑

- Fuel switching : passage au HVO (Hydrotreated Vegetable Oil, huile végétale hydrotraitée : diesel renouvelable produit à partir d'huiles usagées, utilisable sans modification des moteurs en substitution du diesel fossile) des générateurs de secours compatibles, nouveau générateur HVO-ready ; batteries et hydrogène à l'étude
- Transport / flotte électrique : 219 voitures et 112 fourgons électriques, 39 hybrides ; bornes de recharge en propre sur sites clés
- Carbone incorporé (Green First) : intégration du carbone dès la conception des projets AMP8, whole life carbon assessments avec les fournisseurs, PC embodied carbon
- Solutions fondées sur la nature : Upstream Thinking (sols, zones humides, plantations), restauration de tourbières, et tri de tous les projets d'assainissement pour privilégier une NBS quand c'est faisable ; stockage carbone évoqué sans aucun chiffre.
- Culture carbone : Supply Chain Sustainability School (formation salariés et fournisseurs), gouvernance et quantification des gains GES des initiatives. Objectif de 60 % des fournisseurs validés/ engagés SBTi d'ici 2027/28; performance 2025/26 : 33 %, en léger recul vs. 35 % l'année dernière

▷ Pas d'information sur la contribution de chaque action aux objectifs de réduction

▷ Le plan d'action pourrait être plus clair et détaillé par scope, manque globalement de chiffrage et ne va pas au-delà de 2031

Alignements des investissements CAPEX / OPEX

Transparence sur l'investissement dédié Net Zero: £13.3m (soit 2% du capex global annuel de £644 M)

Investissements dédiés à la production d'énergies renouvelables de £54.1 millions en 2025/26 (vs £160 millions respectivement en 2023, en 2024 et 2025)

▷ la part du capex alloué à la décarbonation est faible

▷ Pas d'information sur l'alignement ou l'éligibilité des CAPEX avec la taxonomie

Rémunération

Versement 2025/2026 bonus annuel (CEO et CFO) :

Critères ESG de 15% avec 14 critères pesant pour 1,07% chacun dont 4 liés à l'environnement et seulement 1 directement corrélé aux émissions de GES.

Progrès : la rémunération ESG concerne désormais toutes les entités de Pennon (en 2025, le critère climat ne concernait que l'entité SWW)

▷ Critère climat dilué

Rémunération long terme : aucun critère climat, uniquement sur la pollution

Vote consultatif annuel sur la mise en œuvre

Résolution sur le reporting climat soumise au vote tous les ans depuis 2022

Vote consultatif tous les trois ans sur la stratégie

Consultation sur le reporting TCFD qui comprend la stratégie mais n'y est pas dédié

Légende :

- L'ensemble des critères pour obtenir tous les points est rempli mais suggestions d'amélioration sur la transparence
- ▷ Manquements pour obtenir l'ensemble des points

Évolution de la notation par rapport à
l'analyse du FIR Say on Climate 2023 :

Augmentation ↑

Stagnation →

Baisse ↓

GRILLE D'ÉVALUATION SAY ON CLIMATE 2026

Basée sur le suivi des recommandations du FIR

Ambition net zero 2050	Si l'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 déclarée et explications claires sur la manière d'atteindre cette neutralité Le niveau des émissions négatives est limité	L'ambition de contribution à la neutralité carbone d'ici 2050 est déclarée et les explications sur la manière d'atteindre cette neutralité sont claires. Le niveau des émissions négatives est élevé ou peu clair.	Ambition déclarée mais très peu claire sur la manière dont l'entreprise compte atteindre la neutralité carbone (pas d'objectifs long terme, les objectifs fixés sont peu crédibles, fort recours à la compensation,...) ou pas d'ambition de neutralité carbone en 2050 déclarée
Scénarios de référence utilisés	L'entreprise positionne sa stratégie climat par rapport à un scénario de réchauffement 1,5°C sur l'ensemble des scopes et à moyen et long termes	L'entreprise utilise un scénario de référence limitant le réchauffement entre 2°C et 1,5°C ou 1,5°C sur une partie de son scope uniquement ou seulement à moyen ou long termes	Pas de scénario de référence explicitement mentionné ou le(s) scénario(s) n'est/ne sont pas utilisé(s) pour définir la stratégie
Émissions de GES actuelles	Divulgarion des émissions de gaz à effet de serre en absolu ; découpage par scope; réduction des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Publication insuffisamment détaillée sur la divulgation des émissions de gaz à effet de serre en absolu ou absence de justification de l'augmentation des émissions en absolu sur les 3 dernières années	Absence de données publiques ou si la tendance des émissions à la hausse en intensité et en absolu est peu ou pas justifiée
Cible de réduction des émissions de GES à court terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire d'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement.	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions avant 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à court terme ou objectifs peu ambitieux à court terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Cible de réduction des émissions de GES à moyen terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et respectent l'alignement avec un scénario 1,5°C. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions pour 2030 ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à moyen terme ou objectifs peu ambitieux à moyen terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Cible de réduction des émissions de GES à long terme	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant, exprimés à minima en absolu, couvrent les 3 scopes et sont fixés par rapport à la trajectoire de l'alignement 1,5°C de l'entreprise. Cette trajectoire a été validée scientifiquement	Si les objectifs chiffrés de réduction des émissions en 2050 ou avant ne couvrent pas la majorité des activités de l'entreprise ou ces objectifs couvrent l'ensemble des activités mais se situent sur une trajectoire entre 2°C et 1,5°C	Absence d'objectif chiffré de réduction des émissions à long terme ou objectifs peu ambitieux à long terme (année de référence trop lointaine, pas de baisse en absolu, non validés scientifiquement...)
Mesures du plan d'actions	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise avec un niveau de détail suffisant, notamment des éléments chiffrés à court et moyen termes, permettant d'apprécier l'alignement de ce plan avec les objectifs fixés	Mesures détaillées pour chaque scope de l'entreprise mais dont le niveau de détail est insuffisant pour apprécier le niveau d'alignement avec les objectifs fixés (insuffisance de mesures chiffrées notamment)	Mesures peu ou pas détaillées
Alignement des investissements (OPEX / CAPEX)	Détaille la part des investissements (OPEX et CAPEX) qui contribuent au respect des objectifs fixés à court et moyen termes et explique comment ces investissements permettent d'atteindre les objectifs fixés	Les éléments d'informations communiqués renseignant sur la contribution des investissements au respect des objectifs fixés ne permettent pas de comprendre comment l'entreprise atteint les objectifs fixés	Pas d'investissements contribuant à l'atteinte des objectifs fixés explicités
Rémunération	L'ensemble des parts variables des rémunérations des mandataires sociaux intègre au moins un critère qui évalue l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le % de la part de la rémunération déterminée par ce critère est publié ; il représente une part significative (10 % ou plus)	Au moins une partie de la part variable de la rémunération des mandataires sociaux est concernée par un critère non dilué de baisse des émissions de gaz à effet de serre suivant la trajectoire de réduction définie par l'entreprise	Le critère intégré dans la rémunération des mandataires sociaux lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre est dilué, ou ne suit pas la trajectoire de réduction définie par l'entreprise. Ou absence critère lié à la baisse des émissions de gaz à effet de serre dans la rémunération des dirigeants
Consultation annuelle sur la mise en œuvre	L'entreprise s'engage à consulter annuellement les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de la stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur la mise en œuvre de sa stratégie climat
Consultation tous les trois ans sur la stratégie	L'entreprise s'engage à consulter à minima tous les trois ans les actionnaires sur sa stratégie climat	L'entreprise s'engage à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat dans les prochaines années ou consulte pour la deuxième année consécutive ou plus	L'entreprise ne s'engage pas à consulter les actionnaires sur sa stratégie climat

Disclaimer :

Les informations et évaluations présentées ici ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement ou de vote. Chaque organisation détermine individuellement la manière la plus appropriée d'utiliser ces informations.

En outre, les informations et évaluations contenues dans ce document reflètent un jugement au moment où ces évaluations ont été réalisées et ne garantissent pas une prise en compte de l'information la plus récente de l'entreprise, cette information ayant pu être publiée entre l'évaluation et la publication ou consultation du présent document.